

INSTRUCTION N° IN-2023-004

Evénement

Horaires de négociation

- OBJET DE L'INSTRUCTION

Horaires de négociation

- REFERENCES

- -Vu le dahir N°1-16-151 du 21 Dhou al Qi`da 1437 (25 Août 2016) portant loi N°19-14 relative à la Bourse des Valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier, et notamment les articles 5 et 6;
- -Vu les dispositions du Règlement Général de la Bourse des Valeurs, approuvé par l'arrêté du ministre de l'économie et des finances N°2208-19 du 29 Chaoual 1440 (03 juillet 2019) notamment ses articles 4.3.48 et 4.3.75

Il a été décidé ce qui suit :

- CONTENU DE L'INSTRUCTION

ARTICLE 1

Les horaires de négociation des instruments financiers sont fixés du lundi au vendredi comme suit :

Carnet d'ordres Central:

Phases/Groupes		Groupe 01	Groupes 03, 04, 06 & 07	Groupe 05
Phase de pré-négociation	Début	08H10	08H10	08H10
(PRN)	Fin	09h00	09h00	09h00
Phase de Fixing	Début	09h00	-	
d'Ouverture (FO)	Fin	09h30 + T0*	-	-
Phase de Négociation en	Début	Fin du FO	-	
Continu (NEC)	Fin	15h20	-	-
Phase de Fixing de	Début	15h20	09h00	09h00
Clôture (FC)	Fin	15h30 + T1*	14h30 + T2*	15h00 + T3*
Phase de Caclcul &	Début	Fin FC	Fin FC	Fin FC
Publication du Cours de clôture (CPC)	Fin	Fin FC + 1 min	Fin FC + 1 min	Fin FC + 1 min
Phase de Négociation	Début	Fin CPC	-	-
au Cours de clôture (NCC)	Fin	Fin CPC + 9 min	-	
Phase de post négociation	Début	Fin NCC	Fin NCC	Fin NCC
(PON)	Fin	Fin NCC + 15 min	Fin NCC + 15 min	Fin NCC + 15 min

Bourse de Casablanca





*T0, T1, T2 et T3 sont des durées aléatoires ≤ à 180 secondes. Elles sont déterminées, par instrument, d'une manière automatique par le système.

Carnet d'ordres de Blocs:

Phases/Groupes	Groupes 01,03,04,05,06 & 07	
Pré-négociation (PRN)	Début	08H10
	Fin	09Н30
Négociation En Continu (NEC)	Début	09Н30
	Fin	15H4O
	Début	15H40
Post Négociation (PON)	Fin	15H55

ARTICLE 2

Les horaires de négociation des instruments financiers durant le mois du Ramadan sont fixés du lundi au vendredi comme suit:

Carnet d'ordres Central:

Phases/Groupes		Groupe 01	Groupes 03, 04, 06 & 07	Groupe 05
Phase de pré-négociation	Début	08H10	08H10	08H10
(PRN)	Fin	09h15	09h15	09h15
Phase de Fixing	Début	09h15	-	-
d'Ouverture (FO)	Fin	10h00 + T0*	-	-
	Début	Fin du FO	-	-
	Fin	13h20	-	-
rampe we raming we	Début	13h20	09h15	09h15
	Fin	13h30 + T1*	12h30 + T2*	13h00 + T3*
Publication du Cours de	Début	Fin FC	Fin FC	Fin FC
	Fin	Fin FC + 1 min	Fin FC + 1 min	Fin FC + 1 min
Phase de Négociation au Cours de clôture (NCC)	Début	Fin CPC	-	
	Fin	Fin CPC + 9 min	-	-
	Début	Fin NCC	Fin NCC	Fin NCC
	Fin	Fin NCC + 15 min	Fin NCC + 15 min	Fin NCC + 15 min

*T0, T1, T2 et T3 sont des durées aléatoires ≤ à 180 secondes. Elles sont déterminées, par instrument, d'une manière automatique par le système.

Carnet d'ordres de Blocs:

Phases/Groupes		Groupes 01,03,04,05,06 & 07	
	Début	08H10	
Pré-négociation (PRN)	Fin	10h00	
	Début	10h00	
Négociation En Continu (NEC)	Fin	13h40	
- # A \	Début	13h40	
Post Négociation (PON)	Fin	13h55	

Bourse de Casablanca



ARTICLE 3

La présente instruction abroge et remplace l'instruction n°05/20.

ARTICLE 4

Les dispositions de la présente instruction entrent en appplication à partir du 30 octobre 2023